

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Le-Groupe-Suez-ne-trouve-personne-qui-veuille-d-Aguas-Argentinas-et-la-Justice-ne-donne-pas-suite-a-pas-a-ses-demandes>

Le Groupe Suez ne trouve personne qui veuille d'Agua Argentinas et la Justice ne donne pas suite à pas à ses demandes.

Date de mise en ligne : mercredi 22 février 2006

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le ministère public fédéral a rejeté la proposition d'Agua Argentinas dans un procès millionnaire fait par des utilisateurs pour la basse pression du réseau. Obstacles pour l'arrivée d'Eurnekian dans la compagnie.

Por [Página 12](#).

Buenos Aires, Mardi, 21 février 2006.

Le ministère public fédéral en charge d'un des deux procès faits par les associations d'utilisateurs contre des Agua Argentinas du Groupe français Suez a rejeté hier les termes d'un accord proposé par l'entreprise pour dédommager les clients touchés par la baisse de pression. La demande contre la privatisée qui porte une plainte qui, en janvier le 2003, se montait déjà à 408 millions de pesos (110.870.000 Euros) et pourrait représenter un écueil supplémentaire dans le processus de négociation pour le retrait du Groupe Suez et d'Agua de Barcelona, ses principaux actionnaires.

La plainte initiée par un particulier et a été approuvée ensuite par six associations de consommateurs, qui ont reproché à l'entreprise de ne pas remplir la condition contractuelle de fournir le service avec une pression équivalente "à dix mètres de colonne", élan suffisant pour remplir les réservoirs et garantir que l'eau arrivera partout.

Comme le souligne l'Union des Utilisateurs et Consommateurs, un des plaignants dans ce procès, pendant le premier quinquennat de la concession, la privatisée n'a pas effectué les travaux nécessaires pour assurer la prestation dans ces conditions et c'est pourquoi la résolution 29 de l'année 1999 lui a imposé d'appliquer une remise aux utilisateurs touchés. La discussion autour de qui compose en cet univers d'utilisateurs fut depuis lors le principal obstacle pour résoudre le sujet.

Agua a essayé d'arriver à un accord qui ferait capoter le procès, mais sur la base que les clients touchés par la basse pression sont moins nombreux que ceux identifiés par les associations d'utilisateurs. Sur la base de l'entreprise, l'indemnisation due porterait sur un total de 50 millions (13.586.956 Euros), beaucoup moins que les 400 millions calculés en son temps par l'organe régulateur.

La nouveauté d'hier est que la cour où se traite ce procès a rejeté la possibilité d'un accord dans les termes proposés par la compagnie, qui en effet aurait l'approbation d'autres organismes défenseurs des utilisateurs. Ce jugement, tandis qu'on attend l'avis de première instance, fait supposer aux promoteurs de la cause que celle-ci va se poursuivre, admettant la possibilité d'examiner qui y a droit ou pas.

Il existe une autre demande d'association d'utilisateurs contre la société, propriété des Français et des Espagnols, qui essayerai d'intégrer Eduardo Eurnekian, bien que dans la gestion sont apparus des obstacles qui empêcheraient son arrivée au capital.

En l'occurrence, c'est parce qu'on n'a pas respecté la possibilité pour les utilisateurs non résidentiels d'opter pour la mise en place d'un compteur, au lieu de la facturation traditionnelle par surface. A cause de ce manque, l'Entité Nationale Tripartite des oeuvres et Services Sanitaires (Etoss) a estimé qu'il y a un remboursement en suspens supérieur à 900 millions de pesos (244.562.210 Euros).

La chance QUE ces plaintes aboutissent est faible, mais leur existence ne peut pas être omise au moment de chiffrer

pe Suez ne trouve personne qui veuille d'Agua Argentinas et la Justice ne donne pas suite à pas à ses

un nouvel investisseur potentiel, quelqu'un qui est recherché pour acter dans des termes non guerriers le départ les Français et les Espagnols.

Traduction pour El Correo : Estelle et Carlos Debiasi